

Formulaire d'inscription pour les patient·e·s

Nom: _____ Prénom: _____ Data de naissance: ____ / ____ / _____

Nationalité: _____ Profession: _____ Etat civil: _____ Sexe: M F

Rue: _____ Lieu: _____ NPA: _____ Canton: _____

Téléphone: _____ Mobile: _____ E-Mail: _____

Représentant légal: _____ Employeur et No de tél.: _____

N° de carte: _____ N° AVS: _____ N° d'assuré(e): _____

Assurance-maladie: _____ Assurance complémentaire: non oui, auprès de: _____

Médecin assignant: _____ Médecin traitant: _____

Je souhaite opter pour le système de décompte: envoi de la facture du médecin à ma caisse-maladie (Tiers payant)* règlement de la facture du médecin par moi-même (Tiers garant)*
Je souhaite recevoir mes factures ou copies de factures: par voie électronique* Sans sélection, les factures et copies de factures seront envoyées par courrier postal

En signant le présent document, j'autorise le médecin:

- à demander à l'assureur-maladie les données nécessaires à la couverture d'assurance, à la garantie de prise en charge et à la facturation (notamment au moyen de la carte d'assuré(e) dans le cadre de la procédure en ligne);
- à transmettre les données nécessaires à la facturation et au recouvrement à MediData AG ou à son partenaire de recouvrement, à l'avocat qui s'en occupe ainsi qu'aux organismes publics compétents (en particulier les offices des poursuites, les tribunaux);
- à procéder ou à faire procéder par des personnes mandatées par lui à des enquêtes sur ma solvabilité en utilisant les données nécessaires; et
- à demander à consulter mon dossier médical et à envoyer les résultats médicaux à mon médecin traitant.

Par ma signature, je (soit mon représentant légal) déclare avoir effectué les indications susmentionnées conformément à la vérité et avoir pris acte du fait que le médecin envoie mes factures à l'assureur par voie électronique via le réseau MediData et – en cas d'autorisation correspondante – à moi-même (ou mon représentant légal) par voie électronique.

Lieu / date: _____ Signature: _____

Le traitement de vos données personnelles s'oriente en fonction de la déclaration de confidentialité actuelle du médecin. Cette déclaration de confidentialité peut être consultée sur le site Internet du médecin ou bien dans son cabinet.

* Concernant les systèmes de décompte Tiers payant et Tiers garant et le transfert électronique, veuillez consulter les indications au verso.

Tiers payant: Vous n'avez pas à régler vous-même la facture – votre médecin l'envoie directement à votre caisse-maladie.



Médecin



Envoi de la facture électronique du médecin à la caisse via le réseau MediData. Copie de la facture à la patiente ou au patient



Caisse-maladie / assurance



Règlement du médecin



Médecin

Tiers garant: Vous réglez vous-même la facture – vous envoyez le justificatif de remboursement à votre caisse-maladie pour être indemnisé.



Médecin



Envoi de la facture du médecin



Patient-e



Règlement du médecin



Demande de remboursement auprès de la caisse



Règlement du patient ou de la patiente



Patient-e

Tiers payant: facture du médecin envoyée directement à votre assurance

En tant que patiente, vous ne payez pas vous-même la facture du médecin. Votre médecin envoie sa facture directement à votre assurance-maladie. L'assureur-maladie verse le montant dû au médecin et vous envoie une facture concernant votre part (franchise, quote-part, frais non couverts). Vous avez droit à une copie de la facture.

Tiers garant: vous réglez vous-même la facture du médecin

Les patient-e-s reçoivent directement la facture de la part de leur médecin. Vous en réglez le montant et en demandez ensuite le remboursement à votre assureur-maladie conformément à votre droit à indemnisation.

Transfert électronique

Par souci d'efficacité et pour des raisons de sécurité, les documents sont envoyés aux patient-e-s et aux assureurs par le biais d'une société partenaire spécialisée (MediData). Le transfert électronique aux patient-e-s est effectué en utilisant l'adresse e-mail ou le numéro de mobile. Dans la mesure où le patient ou la patiente utilise eBill, il est également possible d'effectuer un transfert via eBill. Les données des patients transmises sous forme électronique ne font l'objet d'aucune vérification matérielle de la part de MediData. Les normes de sécurité étant analogues à celles du service bancaire en ligne, les données ne peuvent pas être consultées durant leur transmission.